Plan de situation



Situation parcellaire



Légende ____

Périmètre du lotissement

Limite tranche 1 / tranche 2

Parcellaire

Bordure T2 vue 0.14 m

Bordure CR2 vue 0.00 m

Bordure structurante PVC

Caniveau type CC1

Enrobé

Béton désactivé ou similaire

Chemin piéton calcaire stabilisé ou similaire

Stationnement en pavés à joints enherbés

Pelouse

Massif arbustif

Haie champêtre en fond de lot, plantée par l'aménageur

Haie à planter

Zone non aédificandi

Arbre projeté

Candélabre projeté

Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5 m

Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5 m

Borne nouvelle

Borne existante







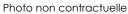
Coffret éléctricité (Recolement Inéo Equans du 18/07/2023)



Regard télécom (Recolement Charpentier TP du 04/07/2023)



Sortie eau potable (Recolement CLMC du 18/07/2023)





Tabouret de branchement eaux usées (Recolement Charpentier TP du 04/07/2023)

Photo non contractuelle

Altitude terrain naturel

CHARENTE-MARITIME COMMUNE DE SURGÈRES

Lotissement "Le Pérot du Midi"

Permis d'Aménager n° PA 017.434.22.A0006 et PA 017.434.22.A0006 M01

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DÉFINITIF LOT 42

Section YB n° 92 - superficie: 324 m²



ATTENTION

L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.





(Format A3 - 297 x 420 mm)